



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/15

Reçu en Préfecture le : 29/09/15  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 28 septembre 2015**  
**D-2015/389**

***Aujourd'hui 28 septembre 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruption de séance de 16h35 à 16h40

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOUE, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques COLOMBIER

## **Cofinancement d'une étude de faisabilité d'un incubateur territorial (comptoir de l'innovation et association territoire et innovation sociale - atis -). Adoption. Autorisation.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux est aujourd'hui la seconde ville la plus attractive de France après Paris. Elle doit cette attractivité à la qualité de son projet urbain, à l'esthétisme de la cité, à son dynamisme économique, mais aussi, et surtout, à la qualité du « vivre ensemble » reconnu de tous.

La cohésion sociale est un des atouts majeurs de Bordeaux, et il convient de se mobiliser collectivement pour la maintenir, voire la développer.

C'est à partir de ce constat que la dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale, a été proposée dès l'automne 2014. Cet outil participatif porte une grande ambition collective : proposer et construire ensemble un nouveau modèle de société.

C'est dans ce contexte que la Ville souhaite développer des expérimentations permettant d'innover dans le champ de l'économie sociale.

Dans ce cadre, la ville de Bordeaux et la Caisse des dépôts et consignations, en partenariat avec le Comptoir de l'Innovation et ATIS souhaitent créer un incubateur territorial, dispositif innovant d'accompagnement des projets territoriaux.

Cet incubateur sera dédié à l'innovation sociale publique et privée.

### Un dispositif favorisant l'hybridation des projets publics et privés :

Ce dispositif a pour particularité de placer au cœur de son action des fonctionnaires territoriaux, agents de la ville de Bordeaux, qui seront accompagnés dans leurs projets, avec une démarche inédite d'hybridation entre l'innovation publique et l'écosystème local d'entrepreneuriat social.

Un tel dispositif existe aujourd'hui, sous des formes sensiblement différentes, uniquement à Londres, à Copenhague et à Singapour.

L'incubateur accueillera, la première année, cinq agents publics qui seront mobilisés sur une partie de leur temps de travail. Ces agents seront des porteurs de projet missionnés par la ville pour travailler sur la construction d'une solution à une problématique sociale/publique. Une méthodologie spécifique d'accompagnement sera initiée au sein de l'incubateur. Les partenaires locaux (collectivités locales, établissements publics, entreprises privées, ..) offriront la possibilité de tester leurs produits et leurs services.

Si l'expérience est concluante, il sera possible d'envisager son extension à la Métropole.

### La réalisation d'une étude de faisabilité :

Les partenaires du projet ont souhaité qu'une étude de faisabilité soit réalisée au préalable. Cette étude portera particulièrement sur le cadre juridique à donner à l'incubateur territorial. Ce cadre sera analysé avec l'aide des services juridiques de la Ville de Bordeaux et du Ministère de la Fonction Publique.

L'étude de faisabilité devra répondre aux points suivants :

- Définir les conditions juridiques de mobilisation des agents de la fonction publique, ainsi que la cohabitation du dispositif avec un environnement juridique complexe (règles de la commande publique, délit de pantouflage, ...).
- Présenter les parcours possibles et les modalités pratiques de mobilisation des fonctionnaires accompagnés dans l'incubateur.
- Rechercher la participation opérationnelle de grands groupes partenaires (ex : Suez environnement).

- Proposer un modèle économique permettant la mise en œuvre de l'incubateur
- Concevoir la gouvernance et l'organisation opérationnelle du dispositif.
- Définir des critères d'évaluation de l'incubateur

La Ville de Bordeaux s'est engagée à soutenir la mise en œuvre de l'incubateur territorial notamment en cofinçant, en partenariat avec la caisse des dépôts et consignations, le Fonds Bordeaux solidaire et Suez environnement, une étude de faisabilité, dont le coût global est de 23 700 euros TTC.

Cette dépense est prévue au budget 2015 sur l'opération P1450004T1, compte 6574, fonction 522.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 7 900 euros à l'association Insertion et Alternatives.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE M. GUENRO

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Alexandra SIARRI**